



Agreement on the Conservation of Albatrosses and Petrels

Sixth Meeting of Advisory Committee

Guayaquil, Ecuador, 29 August – 2 September 2011

Report on the Implementation of the Agreement 2008-2011 – France

France

'This paper is presented for consideration by ACAP and may contain unpublished data, analyses, and/or conclusions subject to change. Data in this paper shall not be cited or used for purposes other than the work of the ACAP Secretariat, ACAP Advisory Committee or their subsidiary Working Groups without the permission of the original data holders.'

Report for the Meeting of Parties - MOP-4 (2012)**Submitted by - France****Coverage of report - France****1. Vue d'ensemble de la mise en œuvre de l'Accord et du Plan d'action**

- 1.1 Des mesures ont-elles été prises pour mettre en œuvre les décisions de Rdp antérieures? Oui
De manière générale et dans le cadre des politiques internationales et nationales de conservation de la biodiversité mais aussi spécifiquement en application de ses engagements dans ACAP, la France s'efforce de mettre en oeuvre les mesures qui y sont préconisées: lignes directrices pour lutter contre les espèces envahissantes, recommandations vis à vis de la réduction des captures accidentelles (qui nécessite une coordination des administrations environnementales et responsables de la gestion des pêches, création d'aires protégées, y compris marines), mise en place d'un plan national d'action pour l'Albatros d'Amsterdam
- 1.2 Des mesures sont-elles prévues pour la mise en œuvre nationale de l'Accord au cours des trois prochaines années? Oui
A faire selon le programme de travail et les priorités d'action qui seront déterminées dans les 3 prochaines années

2. Conservation des espèces

- 2.1 La Partie a-t-elle accordé des exemptions aux interdictions de capturer ou de nuire aux albatros et aux pétrels? Oui
Uniquement dans le cadre de la réalisation de recherches scientifiques dûment validées par le comité d'éthique du CNRS, le Conseil National de Protection de la Nature et le Comité français de l'Environnement Polaire.

- 2.2 Y a-t-il eu un commerce ou une utilisation des albatros et des pétrels? Non
- 2.3 La Partie a-t-elle mis en œuvre de nouvelles stratégies / de nouveaux plans d'action pour la conservation d'une ou de plusieurs espèces? Pas répondu
Plan national d'action pour l'Albatros d'Amsterdam(en cours de finalisation)soumis à l'avis du comité consultatif en 2011
- 2.4 La Partie a-t-elle pris des mesures d'urgence concernant les albatros et les pétrels? Non
- 2.5 La Partie a-t-elle mené des programmes de rétablissement? Non
- 2.6 La Partie a-t-elle introduit de nouveaux instruments juridiques ou d'action pour la protection d'espèces d'albatros et de pétrels? Pas répondu
création de la Réserve Naturelle des Terres australes
- 2.7 La Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques ou d'action pour les études d'impact sur l'environnement? Oui
Depuis 1976

2.8 La Partie a-t-elle une espèce qu'elle souhaiterait soumettre en vue de son inscription à l'Annexe 1? Non

2.9 Y a-t-il d'autres projets de conservation d'espèces inscrites à l'ACAP qui n'ont pas encore été mentionnés? Non

3. Conservation des habitats

3.1 La Partie a-t-elle introduit des instruments juridiques ou d'action pour mettre en œuvre la protection et la gestion des sites de reproduction, y compris la restauration des habitats? Oui
cf Réserve Naturelle des Terres australes et son plan de gestion

3.2 La Partie a-t-elle mis en œuvre des mesures de gestion durable des ressources marines vivantes qui fournissent de la nourriture aux albatros et aux pétrels? Oui
L'organisme gestionnaire de la pêche (Taaf) met en place chaque année une réglementation stricte prenant en compte les recommandations de la CCAMLR.

3.3 La Partie a-t-elle mis en œuvre des mesures de gestion ou de Un plan d'action visant à réduire les captures accidentelles d'oiseaux de mer a été mis en place par la France dans les ZEE françaises

protection des zones marines importantes pour les albatros et les pétrels?

incluses dans les sous-zones statistiques 58.5.1 et 58.6. Ce plan d'action répond en outre à la recommandation faite à la France lors de la XXVIème réunion de la CCAMLR "de soumettre au plus tôt un plan stratégique visant à éliminer la mortalité accidentelle des oiseaux de mer" (rapport de la vingt-sixième réunion du comité scientifique para 5.6 vii)

De plus le plan de gestion de la 2011-2015 de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises met oeuvre une politique de conservation du patrimoine naturel marin dans le périmètre de la réserve et au delà. Les objectifs étant de poursuivre l'implication de l'organisme gestionnaire dans la préservation des albatros et des pétrels au sein des ORGP concernés sur le même modèle que pour la CCAMLR, de diminuer l'impact des activités de opêche dans les ZEE françaises sur les populations d'oiseaux, développer la connaissance du patrimoine naturel marin.

La France participe également a des travaux internationaux de biorégionalisation de la zone subantarctique et antarctique. Ces travaux poseront un cadre scientifique à la mise en place de futures aires marines protégées hauturières. La pêche à la palangre est interdite au sein de la réserve naturelle des Terres australes françaises (ensemble des eaux côtières d'Amsterdam et St Paul et une partie des eaux côtières de Kerguelen et Crozet)

4. Gestion des activités humaines

4.1 La Partie a-t-elle de nouvelles études d'impact sur l'environnement concernant les albatros et les pétrels à signaler?	Non	
4.2 La Partie a-t-elle mis en œuvre de nouvelles mesures visant à réduire au minimum le déversement de polluants et de débris marins (MARPOL)?	Non	
4.3 La Partie a-t-elle introduit de nouvelles mesures visant à réduire au minimum la perturbation des albatros et des pétrels dans leurs habitats marins et terrestres?	Oui	Réserve naturelle terrestre et marine des Terres australes et son plan de gestion

5. Programmes de recherche

5.1 La Partie a-t-elle des programmes de recherche en cours sur la conservation des albatros et des pétrels qui n'ont pas encore été signalés?	Oui	En plus des suivis à long terme de populations réalisées depuis plus de 40 ans sur certaines espèces, et poursuivis, des nouveaux programmes de recherche spécifique sont en cours actuellement, ils concernent notamment: - la distribution en mer pendant la reproduction, et en dehors de la reproduction de toutes les espèces ACAP nichant dans les territoires français, et la mise en relation avec les pêcheries et la
--	-----	---

détermination des zones
 d'importance en mer pour les espèces
 - l'étude de la circulation d'agents infectieux dans les
 populations d'Albatros
 sur Amsterdam et l'obtention d'éléments pour un plan
 d'action,
 -le suivi des niveaux de polluants (PoP's et métaux
 lourds) chez certaines
 espèces ACAP.



5.2 La Partie Pas répondu
 a-t-elle d'autres
 institutions
 nationales
 (services
 administratifs ou
 centres de
 recherche), ou
 ONG qui
 s'occupent de la
 conservation des
 albatros et des
 pétrels?

6. Information et sensibilisation du public

6.1 La Partie Pas répondu
 a-t-elle organisé
 des cours de
 formation ou
 fourni des
 informations à
 des publics
 d'utilisateurs (par
 ex., scientifiques,
 pêcheurs, etc.)?
 Afin de poursuivre la sensibilisation des différentes
 parties prenantes, les
 pêcheurs, les professionnels de la pêche, l'organisme
 gestionnaire de la
 pêcherie, les scientifiques et les contrôleurs de pêche
 se réunissent au sein
 d'un comité de pilotage plusieurs fois par an. Les
 objectifs de ce comité sont
 détaillés dans le plan d'action. Sur les bateaux, et afin
 de toucher l'ensemble
 de l'équipage, une sensibilisation est développée à
 bord en début de chaque
 marée. Chaque contrôleurs de pêche est soumis à un
 briefing spécifique avant
 chaque départ en marée.
 De plus une formation est faite par le Muséum
 National d'Histoire Naturel pour
 tous les Contrôleurs de pêche embarqués.

6.2 La Partie a-t-elle organisé des cours de formation ou fourni des informations au grand public?	<p>Pas répondu</p> <p>Une exposition permanente et ouverte au public se trouve au siège de l'administration des Taaf. Des actions de communications sont réalisées tout au long de l'année:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposition itinérante CNRS/TAAF/LPO : Albatros oiseau de légende - Communication sur le lancement du plan national d'action pour l'albatros d'Amsterdam
--	--

7. Autres

La Partie a-t-elle de nouvelles informations à signaler concernant la recherche, les incidences observées ou l'atténuation en rapport avec les changements climatiques concernant les albatros et les pétrels??	<p>Oui</p> <p>Plusieurs articles ont été publiés en 2010-2011 montrant l'importance des changements climatiques sur la dynamique des population de plusieurs espèces ACAP, et de leur interactions avec les pêcheries (voir articles joints). Deux articles, un publié (Peron et al 2010), un soumis (Weimerskirch et al) montrent que la distribution en mer des espèces AcAP est également influencée par les changements climatiques, notamment en raison de changement des régimes de vent.</p> <p>1) Peron et al 2010 Global change biology Interdecadal changes in at sea distribution and abundance of seabirds in the southern indian ocean.pdf (size 336290 bytes)  →</p> <p>2) Barbraud et al J anim ecol 2011 Contrasted response of seabirds to climate change.pdf (size 499515 bytes)  →</p>
---	---

8. Additional Comments

Final submission details

Report is closed for editing.

Status - Submitted to ACAP - 3-Aug-2011

Report by Martine BIGAN